

Pour une utilisation équilibrée des écrans en classe : faire confiance au jugement du personnel enseignant

Avis présenté à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes
Par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)

17 septembre 2024



Qui sommes-nous?

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant plus de 95 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et négocie en cartel avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT), qui représente les 8 000 enseignantes et enseignants des commissions scolaires anglophones du Québec. Ensemble, elles représentent plus de 100 000 enseignantes et enseignants.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) apprécie l'invitation de la Commission spéciale sur les impacts de l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Selon la FSE-CSQ, les enjeux liés à l'utilisation du numérique devraient aussi faire partie d'une grande réflexion en éducation avec tous les acteurs concernés. L'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires, et plus particulièrement l'utilisation des écrans, est devenue un sujet central de société dont la responsabilité ne peut plus incomber seulement à l'école. Il est impératif de peser les avantages et les inconvénients de cette tendance pour s'assurer que les conditions d'apprentissage et le bien-être des élèves sont respectés.

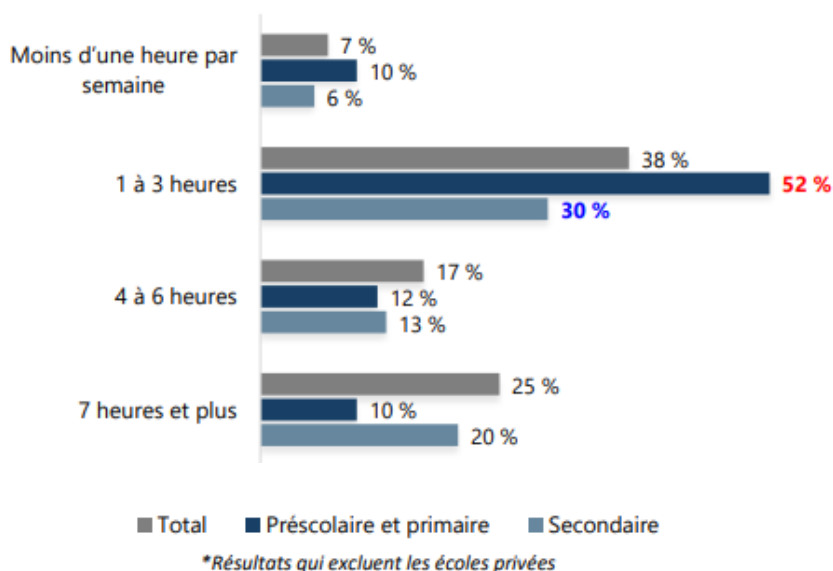
Dans une enquête menée par la Centrale des syndicats du Québec en 2017, le personnel enseignant répondant s'est montré très favorable à l'utilisation du numérique dans son travail. En 2019, la FSE-CSQ a réalisé un sondage sur l'intégration du Plan d'action numérique en éducation implanté en 2018 qui a révélé que les enseignantes et enseignants disposaient tous d'outils numériques pour leur enseignement (portable, tablette, tableau interactif ou autre).

Plus récemment, la FSE-CSQ a réalisé une consultation dans le cadre de son colloque pédagogique et professionnel de 2023 qui a révélé que les enseignantes et enseignants se positionnent à 92 % contre l'utilisation du cellulaire en classe sauf à des fins pédagogiques. Il faut retenir ici que l'utilisation personnelle d'un écran entraîne une distraction évidente des élèves tant ceux du primaire que ceux du secondaire à l'égard des apprentissages.

La FSE-CSQ juge important de constater les incidences positives et négatives liées à l'utilisation des écrans pour l'enseignement en classe avant de se prononcer fermement. Il faut aussi considérer qu'en 2023, 99 % des écoles utilisaient le numérique pour communiquer avec les parents selon les données de l'Académie de la transformation numérique¹. Le temps d'utilisation du numérique avec les élèves s'avère varié selon les données de l'Académie, puisque tant au primaire qu'au secondaire, les enseignantes et enseignants des écoles publiques affirment utiliser le numérique en classe pour des périodes variant entre moins d'une heure jusqu'à plus de 7 heures par semaine en moyenne. En somme, ce sont seulement 29 % des enseignantes et enseignants des écoles publiques qui utilisent le numérique en classe à raison de plus de 4 heures par semaine, comme le démontrent les résultats dans le tableau de la page suivante. Cette donnée est stable depuis 2021 pour le réseau des écoles publiques.

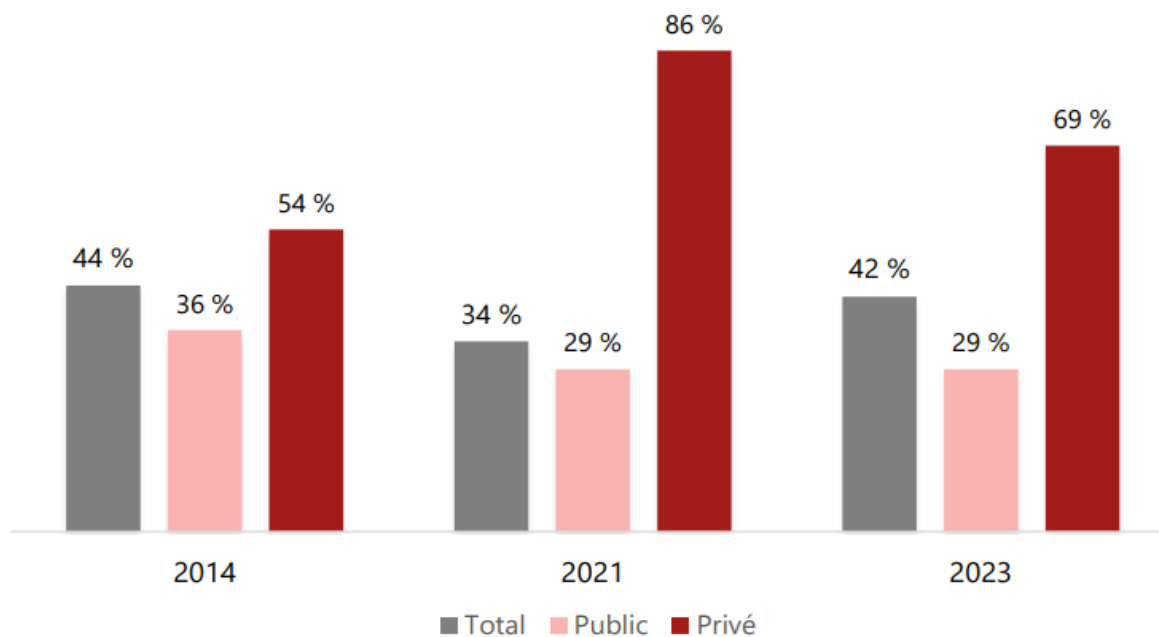
¹ ACADÉMIE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (2023). *Portrait des usages du numérique dans les écoles québécoises 2023*, [En ligne], 79 p. [transformation-numerique.ulaval.ca/wp-content/uploads/2023/06/rapport-portrait-des-usages-du-numerique-dans-les-ecoles-quebecoises-edition-2023.pdf].

Combien d'heures par semaine en moyenne les enseignant(e)s de votre école utilisent-ils le numérique en classe?



Source : *Portrait des usages du numérique dans les écoles québécoises 2023*, p. 36.

Évolution des répondant(e)s « 4 heures et + »



Source : *Portrait des usages du numérique dans les écoles québécoises 2023*, p. 37

Incidences positives

Dans un premier temps, parmi les avantages se trouve un meilleur accès à des ressources pédagogiques diversifiées. Avec l'aide de la technologie, le personnel enseignant et les élèves ont accès à une vaste gamme de ressources pédagogiques en ligne. Que ce soient des manuels numériques, des vidéos éducatives ou des applications interactives, ce sont toutes des ressources qui enrichissent les méthodes d'enseignement et qui peuvent répondre aux divers besoins d'apprentissage des élèves. Il va de soi que l'utilisation du numérique en enseignement, pour être efficace, doit répondre obligatoirement à une intention pédagogique du personnel enseignant; en ce sens, la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) le reconnaît comme étant l'expert en pédagogie (art. 19).

Avec les outils numériques, l'enseignement peut aussi être plus facilement adapté aux rythmes d'apprentissage de chacun des élèves. Les plateformes éducatives permettent de suivre la progression de chaque élève et de proposer des exercices spécifiques selon leurs difficultés, mais aussi leurs forces. Il est important de mentionner qu'aucun outil numérique ne peut remplacer la relation enseignant-élève essentielle aux apprentissages des élèves.

De plus, ces outils s'avèrent utiles pour les élèves handicapés ou ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage leur permettant de réaliser une tâche qu'ils ne pourraient pas accomplir autrement ou qu'ils réaliseraient avec grande difficulté sans l'assistance d'un outil numérique. Puisque chaque élève n'évolue pas au même rythme selon les différentes disciplines et les divers contenus enseignés, les outils numériques peuvent venir en aide aux enseignantes et enseignants afin qu'ils puissent aider l'élève qui prend du retard en lui proposant des outils d'aide ou encore, celui qui comprend difficilement ou qui est plus rapide, en proposant des exercices qui lui permettent d'aller plus loin et d'avoir le sentiment de ne pas perdre son temps.

Depuis les années 2000, le milieu de l'éducation a accéléré son virage numérique, notamment en intégrant une compétence liée à l'utilisation du numérique dans le *Référentiel de compétences de la formation enseignante*². Plus récemment, ce référentiel a adapté la compétence numérique en offrant davantage de pistes pour le développement des compétences numériques des élèves, ce qui encourage fortement l'utilisation du numérique en enseignement. Dans le cas présent, l'utilisation des écrans peut favoriser l'acquisition des compétences numériques, essentielles dans le monde actuel. Les élèves apprennent à naviguer sur Internet, à valider l'information et à s'assurer de la crédibilité des sources, à utiliser des logiciels de traitement de texte,

² QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2020). *Référentiel de compétences de la profession enseignante*, [En ligne], le Ministère, p. 78. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competerences_professionnelles_profession_enseignante.pdf].

de calcul ou de présentation et à se familiariser avec des outils de communication numérique.

Les technologies numériques permettent aussi de développer plus facilement des projets collaboratifs, même à distance, à l'exemple de ce que École en réseau a réalisé, grâce à des outils comme les forums, les blogues et les plateformes de travail collaboratif qui permettent à des élèves de travailler avec des élèves d'autres classes. Les plus petits milieux ont ainsi l'avantage de pouvoir travailler plusieurs matières parfois non enseignées dans l'école. Cette façon de faire peut renforcer la coopération entre élèves et les préparer à un monde du travail de plus en plus connecté. Toutes ces nouvelles technologies obligent une formation numérique en continu pour s'assurer d'être à jour.

Incidences négatives

Les outils en classe

Les écrans, s'ils ne sont pas bien encadrés, peuvent devenir une source de distraction majeure pour les élèves. Les notifications, les jeux en ligne et les réseaux sociaux peuvent détourner l'attention des élèves et nuire à leur concentration en classe, les empêchant de bien suivre les cours et, par conséquent, nuire à leur réussite. Preuve à l'appui, le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023* de l'UNESCO confirme que si un appareil mobile est laissé près de l'élève, cela est suffisant pour le distraire³. Le rapport de l'Institut national de santé publique du Québec arrive à des conclusions semblables, soit que l'usage personnel ou pédagogique d'un cellulaire ou d'une tablette n'apporte pas une plus-value et peut même nuire aux apprentissages selon l'usage qui en est fait. Le rapport conclut également que le multitâche numérique est néfaste pour les apprentissages⁴.

L'utilisation du numérique en classe soulève aussi d'importants enjeux liés au plagiat et à la confidentialité. Le plagiat devient plus facile avec l'accès instantané à une multitude de ressources en ligne, ce qui peut encourager certains élèves à copier des contenus sans les citer correctement. Ces outils permettent également de partager rapidement des travaux entre élèves, augmentant le risque de tricherie. Du côté de la confidentialité, l'intégration des plateformes numériques dans l'enseignement nécessite la collecte de données personnelles des élèves, telles que leurs interactions et leurs comportements en ligne. La gestion de ces informations sensibles devient cruciale pour éviter les fuites de données et assurer le respect de la vie privée des

³ UNESCO (2024). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 : Les technologies dans l'éducation – Qui est aux commandes?* Paris, Unesco. En ligne [unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388893].

⁴ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2023). *L'utilisation des écrans en contexte scolaire des jeunes de moins de 25 ans : effets sur la cognition*, Québec. En ligne [inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-02/3434-utilisation-ecrans-contexte-scolaire-sante-jeunes.pdf].

élèves. Ceux-ci doivent donc être rapidement sensibilisés aux bonnes pratiques éthiques et responsables de l'utilisation du numérique.

L'intégration des écrans dans les pratiques pédagogiques peut également faire en sorte de creuser les inégalités entre les élèves, notamment entre ceux qui ont un accès facile à la technologie et à Internet à la maison et ceux qui ne l'ont pas. Cela risque d'accentuer les disparités en termes de réussite scolaire.

L'utilisation efficace des outils numériques requiert une formation adéquate du personnel enseignant malgré l'accélération de la formation causée par l'enseignement à distance vécu pendant la pandémie. Le sondage réalisé par la FSE-CSQ révèle que 79 % du personnel enseignant suit de la formation sur l'utilisation pédagogique des outils numériques, mais 30 % des enseignantes et enseignants affirment qu'elle ne répond toujours pas aux besoins. Il est alors possible de conclure que bon nombre d'entre eux ne reçoivent pas la formation adéquate pour intégrer ces technologies de manière optimale. En plus d'une formation adéquate, le personnel enseignant doit disposer du soutien technique nécessaire à l'utilisation des outils numériques en classe, sans quoi la tâche devient encore plus lourde.

Dans un autre ordre d'idées, le ministre, par l'entremise de l'article 459.5.3 de la LIP, peut élaborer et mettre en œuvre un projet pilote visant à expérimenter ou à innover en matière de services éducatifs à distance ou à étudier, à améliorer ou à définir des normes applicables en cette matière. Il encourage donc les milieux éducatifs à mettre sur pied des projets pilotes en formation à distance. Depuis la rentrée 2021, ce sont plus de 100 projets qui ont été autorisés dans les milieux scolaires alors qu'il est question aujourd'hui de limiter l'utilisation des écrans; ainsi un questionnement s'impose. D'ailleurs, il aurait été nécessaire que le ministère de l'Éducation du Québec mesure les retombées de ces projets pilotes avant d'en proposer un élargissement.

De surcroît, avec l'entrée en vigueur de l'article 449 de la LIP qui prévoit la publication d'un règlement, les services d'enseignement à distance peuvent être permis lors de situations exceptionnelles ou imprévisibles empêchant qu'ils soient reçus à l'école. Comme la FSE-CSQ l'a précisé dans son mémoire sur le projet de loi n° 23 : « la recherche et la pratique indiquent que l'enseignement à distance et l'enseignement comodal ont de nombreux effets négatifs sur les conditions d'apprentissage et d'enseignement si elles ne répondent pas, avant tout, à une intention pédagogique de l'enseignante ou l'enseignant⁵ ». Une grande préoccupation demeure quant aux dérives de l'utilisation de l'enseignement à distance qui ne doit pas être la réponse à

⁵ FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT (2023). *Projet de loi n° 23 : une volonté de contrôle qui nuit à l'éducation*, Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation, [En ligne] (juin), 28 p., D13941. [[fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2023/10/Memoire -
Projet de loi no 23 une volonte de controle qui nuit a l education.pdf](https://fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2023/10/Memoire_-_Projet_de_loi_no_23_une_volonte_de_controle_qui_nuit_a_l_education.pdf)].

tous les maux, notamment la pénurie d'enseignants; il doit donc demeurer exceptionnel.

Les outils dans les espaces communs

Parmi les inconvénients de l'utilisation des écrans, il ne faut pas négliger les effets sur la santé. La recherche démontre qu'une exposition prolongée aux écrans peut notamment entraîner des troubles de la vision, des maux de tête et des problèmes de posture chez les élèves. De plus, l'usage excessif des technologies numériques est associé à une augmentation de l'anxiété, du stress et de l'isolement social⁶.

En plus des conséquences sur la santé physique et mentale des élèves, il faut considérer celles liées à la mission *Socialiser* de l'école québécoise. « L'école est appelée à jouer un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et à l'émergence chez les jeunes d'un sentiment d'appartenance à la collectivité⁷. » Il ne faut pas d'entraves à la réalisation de cette mission. L'école doit demeurer un lieu privilégié pour les contacts humains et un lieu de développement de relations harmonieuses entre individus, comme il incombe à l'école de se préoccuper du développement socioaffectif des élèves et de veiller à ce qu'ils agissent en citoyens responsables. L'enjeu de sociabilisation dépasse cependant le rôle de l'école qui, à elle seule, ne peut pas y arriver. Toute la société doit contribuer à permettre aux futurs citoyens de bien utiliser les écrans afin qu'ils ne nuisent pas aux bonnes relations.

Conclusion

L'intégration des écrans à l'école présente donc à la fois des avantages à considérer et des défis significatifs. Du point de vue de la FSE-CSQ, il est essentiel de garantir que l'utilisation des technologies numériques ne compromet ni les apprentissages ni la santé des élèves et leur développement ni les conditions de travail du personnel enseignant. Il est essentiel de laisser l'autonomie aux établissements scolaires dans l'encadrement de l'utilisation des écrans à l'école et de faire confiance au jugement professionnel des enseignantes et enseignants en classe. Pour l'encadrement des écrans à l'école, il importe de laisser s'exercer le pouvoir collectif des équipes-écoles dans le respect des expertises de chacun. Les mesures d'accompagnement, telles qu'une offre de formation qui répond aux besoins et un encadrement de l'utilisation des écrans qui respecte l'autonomie professionnelle du personnel enseignant, peuvent s'avérer utiles pour maximiser les bénéfices tout en minimisant les risques.

⁶ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2023). *L'utilisation des écrans en contexte scolaire des jeunes de moins de 25 ans : effets sur la cognition*, Québec. En ligne [inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-02/3434-utilisation-ecrans-contexte-scolaire-sante-jeunes.pdf].

⁷ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2006). *Programme de formation de l'école québécoise*, [En ligne], le Ministère, 17 p. [education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/chapitre001v2.pdf].

Toutefois, une grande préoccupation demeure : à qui revient réellement le droit de se prononcer sur l'interdiction des écrans en classe : au ministre de l'Éducation, aux directions, aux équipes-écoles, aux conseils d'établissement, au personnel enseignant? La FSE-CSQ le répète, l'école n'est pas un fourre-tout pour régler les enjeux de société. Dans le contexte de l'utilisation des écrans, il s'agit d'une réelle responsabilité partagée, notamment avec les parents qui ont un grand rôle à jouer à la maison.

La FSE-CSQ ne s'oppose pas à l'utilisation des écrans dans les établissements scolaires, mais elle plaide pour un usage mesuré, encadré et équitable. L'accent doit être mis sur la prévention des risques pour la santé des élèves, l'accès à une offre de formation qui répond aux besoins des enseignantes et enseignants et l'assurance que tous les élèves bénéficient d'un accès égal aux outils numériques. La FSE-CSQ persiste à croire que lorsqu'il est question d'utilisation du numérique à l'école, l'idée à retenir est que **la recherche d'un équilibre est primordiale.**

Recommandations

La Fédération des syndicats de l'enseignement adopte une position équilibrée concernant l'utilisation des écrans dans les établissements scolaires. Tout en reconnaissant les avantages potentiels de ces outils pour l'enseignement et l'apprentissage, la FSE-CSQ met en garde contre les risques dus à une mauvaise utilisation.

La FSE-CSQ recommande les actions suivantes :

Encourager un usage équilibré

La FSE-CSQ préconise une utilisation équilibrée des écrans établie à partir d'orientations claires et qui respectent les choix pédagogiques du personnel enseignant. L'introduction de technologies numériques en classe doit toujours se faire de manière réfléchie en fonction des différents niveaux scolaires et répondre à une intention pédagogique.

Avoir accès à une offre de formation qui répond aux besoins

Les enseignantes et enseignants doivent pouvoir compter sur une offre de formation continue pour une utilisation pédagogique optimale des écrans. De plus, la FSE-CSQ insiste sur la nécessité de fournir aux enseignants les outils et les ressources nécessaires pour utiliser ces technologies et de leur offrir du soutien technique pour ne pas alourdir leur tâche.

Prévenir les risques pour la santé des jeunes et des moins jeunes

Consciente des effets néfastes d'une exposition prolongée aux écrans, la FSE-CSQ recommande la promotion de pratiques qui minimisent les risques pour la santé physique et mentale des élèves. Inclure des temps de pause et prioriser un usage significatif et actif s'avèrent de bonnes avenues d'utilisation.

S'assurer d'un accès équitable aux ressources

La FSE-CSQ souligne l'importance de garantir un accès équitable aux ressources numériques pour tous les élèves. Elle s'oppose à toute forme de discrimination basée sur l'accès aux technologies et à un réseau Internet de qualité partout au Québec et préconise des mesures pour soutenir les élèves issus de milieux défavorisés.

Mettre en place une campagne de sensibilisation

La FSE-CSQ encourage la mise en place de programmes de sensibilisation pour informer non seulement les élèves, les parents et le personnel enseignant, mais également toute la société des risques associés à l'utilisation excessive des écrans, y compris les dangers pour la santé physique et mentale, les risques de dépendance et les problèmes liés à la cybersécurité.